

Compte Rendu du CA de l'UL du 30/01/2024 par le SNPTES-UNSA

Le CA débute à 9h05.

Procurations : 6

1. Informations de la Présidente

Présidente : adoption de la loi immigration, mais fortement censurée, entre autres dans ses dispositions concernant les étudiants. Discours fantasmé sur le fait migratoire qui détourne l'attention de l'opinion publique de faits nettement plus problématiques.

Le 22 décembre 2023, 5 étudiants de l'Université de Lorraine ont été arrêtés pour soupçon de préparation d'attentat terroriste suite à une série de blagues douteuses. Aucune charge n'a été retenue contre eux, et nous avons assuré les responsables du campus qu'il n'y avait aucun risque d'attentat. Des informations fausses circulent sur ces étudiants, et des organisations d'extrême-droite ont organisé des affichages sauvages et une intrusion conduisant à l'enfarinage de l'un d'entre eux. L'Université a déposé plainte dans la foulée pour les troubles créés sur le campus. Tout cela s'inscrit dans un contexte lourd, avec les élections au CROUS dans quelques jours.

Le Contrat d'Objectifs et de Moyens de l'UL a été déposé dans les temps, dans l'idée de bénéficier d'une dizaine de millions d'euros supplémentaires. Audition prévue en avril.

Audit actuel de l'inspection générale à l'UL pour obtenir la dévolution de notre patrimoine. Après celui-ci, un débat aura lieu sur l'opportunité ou pas de prendre la responsabilité de notre patrimoine.

En parallèle, l'UL est engagée comme établissement expérimentateur suite au rapport Gillet. L'idée est la simplification, mais il faut se méfier du terme. Le cadre n'est pas vraiment formalisé à ce stade. Intentions de la Présidente : reprendre les actions entamées en 2019 sur la gestion des unités, mais qui ont été arrêtées du fait de la réglementation qui devait évoluer au niveau national. Par exemple, la délégation de signature n'est pas homogène en fonction des règles des différentes tutelles des laboratoires. Il faut une réflexion plus générale sur la manière de piloter le site lorrain, ce qui cadre avec la volonté du gouvernement de renforcer le pilotage des universités sur les sites régionaux. Nous allons aussi développer les délégations globales de gestion par une seule tutelle pour les unités. C'est une solution intéressante, mais pas forcément pertinente pour toutes les unités.

2. Projet de compte rendu du Conseil d'Administration du 12 décembre 2023

Vote : 2 abstentions, autres pour.

Votre représentant, absent lors de ce CA, s'est abstenu.

Enjeux Stratégiques

3. Projet d'établissement

Vice-président en charge du pilotage, des finances et du Sénat Académique : : dans le cadre de son rapport au monde, l'UL veut renforcer son développement territorial :

stratégie commune avec les collectivités au niveau lorrain. Déploiement de SDUT (Schémas de déploiement universitaires territoriaux, spécifiques à chaque implantation universitaire). Ceci fait partie de l'objectif 6 du COMP.

Nouveaux horizons internationaux : porter une stratégie d'influence européenne (ASDESR Reil), affirmer un positionnement international (UniGR, Eureka-pro université pan-européenne), encourager la mobilité en internationalisant les formations.

Responsabilité sociétale et environnementale : responsabilité socio-écologique, mettre les transitions au cœur de la stratégie, développer la science avec et pour la société.

Deuxième thématique : l'Humain au cœur. Développer un environnement favorable en défendant les libertés académiques, rénover la démocratie universitaire (statut de l'élu), afficher des exigences éthiques, déontologiques, d'intégrité scientifique (commissions et comités ad hoc). Politique RH accompagnante : outils modernes et sécurisants, montée en compétences et changement de pratiques, label HRS4R. Réinventer le rapport au travail : promouvoir inclusion, redonner de sens, valoriser un engagement raisonnable, etc. EDI : poursuivre la politique d'égalité FH, amplifier la politique handicap, développer l'engagement de l'établissement, inscrire l'EDI dans les missions fondamentales de l'université. Stratégie de vie universitaire : vie étudiante.

Missions fondamentales : renforcer la stratégie de recherche, de formation, doctorale, innovation, gouvernance et pilotage optimisés.

OG : plein d'interrogations. Une fois encore, nous ne disposons que de très peu de temps pour regarder ce document qui écrit une ligne politique pour l'établissement dans une certaine durée. Nécessite de se l'approprier. Points d'approbation : s'interroger sur la nature de l'UL, sur notre rôle, mise au centre de l'humain, limitation des références à l'excellence. Points de désaccord : place trop forte de l'approche par compétence. Points d'interrogation : souci démocratique, question nouvelle mais que fait-on concrètement ?

CS : manque le plan d'action pour voir comment les opérations se déclinent. Renforcer le lien formation-recherche. Sur l'excellence, on pourrait parler d'excellence pour toutes et tous.

Vote : unanimité pour.

4. Présentation de la démarche « Réinventer le rapport au travail » (information, échanges)

Présidente : politique ambitieuse, mais risquée car chacun a une vision différente de la notion de bien-être au travail. Démarche politiquement prioritaire, transformante, participative et différenciante.

Démarche partant d'un certain nombre de constats : si l'université est mature, des tensions personnelles existent, les règles de savoir-vivre ne sont pas toujours respectées, le maillage territorial peut faire que certains se sentent isolés. La crise Covid a renforcé le télétravail, qui peut favoriser l'isolement. Questionnements sur nos conditions de travail, nécessité d'accompagner les changements, volonté d'imaginer l'Université de Lorraine de demain et de partager la vision.

Enjeux individuels et collectifs à la fois : sentiment d'appartenance, responsabilité, épanouissement, inclusion.

Objectif interne : créer les meilleures conditions pour que chacun puisse réaliser ses missions et leur donner du sens. Objectif externe, accroître notre attractivité et notre différenciation.

Rapport au travail : inclut les conditions de travail, l'environnement de travail, la connaissance du rôle de chacun, le contenu du travail.

Structuration de cette démarche ambitieuse : sept axes :

- Faciliter l'exercice de nos missions en plaçant les attentes de nos utilisateurs au cœur de nos activités
- Développer les moyens de nous recentrer sur nos cœurs de métiers
- Promouvoir l'innovation et les dispositions qui la soutiennent pour améliorer nos organisations
- Développer des environnements de travail plus adaptés aux attentes des personnels
- Renforcer les actions et services autour de la vie des personnels
- Renforcer les relations professionnelles et favoriser l'enrichissement réciproque
- Développer des modes de management permettant de porter l'ensemble de la démarche

Chaque axe sera piloté par un VP et un membre de la Direction Générale, avec soutien d'un groupe de travail, démarche participative pour que chacun s'approprie la démarche + experts enseignants-chercheurs.

BD : si tous les axes sont pilotés par un VP + un membre de la DG, est-on certains que la communauté peut complètement faire remonter ses remarques. Experts uniquement EC ?

VP CA : il faut bien donner l'impulsion, et elle doit venir du haut mais on a déjà montré dans le dialogue social qu'on sait se servir des propositions de nos interlocuteurs. Les experts ne sont pas tous EC, il y en a aussi qui sont BIATSS.

5. Dispositif de traitement des signalements des situations de violences internes

VP CA : l'UL est impliquée depuis plusieurs années dans la lutte contre les VSS : création de la mission EDI, puis dispositifs de signalement (VSS, harcèlement, etc.). Volonté de l'UL d'avoir un dispositif de signalement unique. Après avoir envisagé une plateforme externe de saisine et de suivi, on est revenu sur le développement et l'usage d'une plateforme en interne. Puis description du dispositif mis en œuvre.

Débat sur la mise en œuvre et son application, notamment comment on peut communiquer sur cette notion de « portail unique ».

Vote : unanimité pour.

Vie Institutionnelle

6. Désignation d'un étudiant représentant de la liste FEDELOR au sein de la Commission « Facilitation du Fonctionnement interne de l'Établissement » issue du Conseil d'Administration

Proposition : Nathan Goulin.

Vote : unanimité pour.

7. Création des statuts de l'Unité Mixte de Recherche Bureau d'Économie Théorique et Appliquée (BETA)

8. Création des statuts de l'Unité Mixte de Recherche GeoRessources

9. Création des statuts de l'Unité Mixte de Recherche Laboratoire d'Étude des Microstructures et de Mécanique des Matériaux (LEM3)

10. Création des statuts de l'Unité Mixte de Recherche Laboratoire Lorrain de Recherche en Informatique et ses Applications (LORIA)

Vote groupé sur les points 7 à 10 : unanimité pour.

11. Création du règlement intérieur du centre de coordination Pôle Entrepreneuriat Étudiant de Lorraine (PeEL)

Vote : unanimité pour.

12. Modification du règlement intérieur du Pôle Scientifique Chimie et Physiques Moléculaire (CPM)

Vote : unanimité pour.

12bis. Adhésion de l'Université de Lorraine au réseau MEnS Étudiants et Chercheurs en exil

Vote : unanimité pour.

Ressources Humaines

13. Bilan de la campagne d'attribution de la prime individuelle (C3) 2023 (information)

14. Recrutement des Enseignants-Chercheurs (EC) associés – Professeurs des Universités Associés (PAST) et Maîtres de Conférences Associés (MAST)

Vote : unanimité pour.

15. Rémunération des Enseignants-Chercheurs (EC) invités à compter de février 2024 et années universitaires suivantes

Vote : unanimité pour.

Formation & Insertion Professionnelle

16. Calendrier pédagogique 2024-2025

17. Création du Master conjoint Master International en Sciences de l'Éducation Inclusive (MISEI)

18. Changement d'intitulé du Diplôme d'Université (DU) « Méthanisation » en Mise en œuvre d'une Unité de Méthanisation

19. Changement d'intitulé du Diplôme d'Université (DU) « Management Général d'un Site Industriel Agro-Alimentaire » en Manager un Site Industriel Laitier

20. Prestations Optionnelles Complémentaires de Scolarité (POCS) : compléments ENIM (École d'Ingénieurs de Metz)

21. Tarification Test of English for International Communication (TOEIC) 2024 : application de l'augmentation annuelle prévue au marché

22. Liste des mentions et des parcours-types demandés à l'accréditation – offre 2024 mise à jour

23. Capacités d'accueil et modalités d'admission 2024-2025 : modifications

Vote groupé sur les points 16 à 23 : unanimité pour.

Recherche & Valorisation

24. Détermination du nombre de semestres pour « Congés pour Recherche ou Conversions Thématiques » pour l'année universitaire 2024-2025

25. Participation de l'Université de Lorraine à l'accord-cadre du Centre Henri Bénard (cotisation supérieure à 1 000 €)

Vote groupé sur les points 24 à 25 : unanimité pour.

Affaires financières & Comptables

26. Carte-achat de l'Université de Lorraine (information, échanges)

DGS : fait partie de la démarche simplification.

Démarche de facilitation, optimisation, etc. Des dépenses exclues : déplacements, dépenses sur marché, plafond de prix unitaire : 800 € par objet, mais transaction limitée à 2000 €. Les bons de commandes peuvent être groupés et pas forcément individuels.

BD : utilisation pour les colloques, les sociétés savantes, etc. ?

Q ? : qui est responsable a posteriori si une erreur a été commise ?

L'acheteur est responsable de ses achats, mais une erreur est toujours possible. Si utilisation dévoyée, retrait de la carte.

Fin du CA : 12h30.

Votre représentant au CA de l'UL

B. Dussoubs